

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

## **ATTIJARI LEASING**

**Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis**

La société Attijari Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025, Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Jaouhar BEN ZID et Mr Noureddine HAJJI.

## Bilan de la société Attijari Leasing

Arrêté au 30 juin 2025  
(Exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	NOTE	30-06-2025	30-06-2024	31-12-2024
Caisses et avoirs auprès des banques	4	3 073 221	2 440 153	6 925 323
Créances sur la clientèle de Leasing	5	506 460 651	463 934 581	495 840 459
Acheteurs factorés	6	15 879 042	15 704 004	14 269 107
Portefeuille de placement	7	10 000 000	7 268 030	5 469 487
Portefeuille d'investissement	8	28 432 945	25 228 779	24 444 923
Valeurs immobilisées	9	4 505 484	4 373 842	4 638 903
Autres actifs	10	6 326 568	6 581 962	7 377 171
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>574 677 911</b>	<b>525 531 351</b>	<b>558 965 372</b>
<b>PASSIFS</b>		<b>30-06-2025</b>	<b>30-06-2024</b>	<b>31-12-2024</b>
Concours bancaires	11	979 728	2 091 000	514
Dettes envers la clientèle	12	9 491 880	10 583 243	10 412 301
Comptes courants des adhérents	6	2 240 480	2 350 800	2 293 380
Emprunts et dettes rattachées	13	437 449 551	380 481 461	400 595 522
Fournisseurs et comptes rattachés	14	40 121 539	50 871 684	60 598 177
Autres passifs	15	9 846 397	8 534 441	8 523 216
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>500 129 574</b>	<b>454 912 628</b>	<b>482 423 109</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		27 500 000	27 500 000	27 500 000
Réserves		34 170 375	31 081 941	30 934 849
Résultats reportés		9 115 241	8 011 381	8 011 381
Subventions d'investissement		92 173	92 173	92 173
Résultat de la période		3 670 546	3 933 228	10 003 860
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>16</b>	<b>74 548 336</b>	<b>70 618 723</b>	<b>76 542 263</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>574 677 911</b>	<b>525 531 351</b>	<b>558 965 372</b>

**Etat des engagements hors bilan de la  
Société Attijari leasing  
Arrêté 30 juin 2025  
(Montants exprimés en dinars)**

	<u>30-juin</u>		<u>31 décembre</u>
	<u>2025</u>	<u>2024</u>	<u>2024</u>
<b><i>ENGAGEMENTS DONNES</i></b>	<b>100 090 594</b>	<b>112 787 803</b>	<b>107 823 599</b>
Engagements de financement en faveur de la clientèle	22 810 382	43 029 926	26 892 295
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	75 274 091	63 953 695	78 394 584
Engagements de factoring	2 006 121	5 804 182	2 536 720
<b><i>ENGAGEMENTS RECUS</i></b>	<b>163 106 851</b>	<b>156 561 467</b>	<b>164 044 509</b>
Garanties reçues	55 881 091	56 199 851	55 881 091
Intérêts à échoir sur contrats actifs	107 225 759	100 361 616	108 163 418
<b><i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i></b>	<b>90 000 000</b>	<b>23 750 000</b>	<b>16 750 000</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	90 000 000	23 750 000	16 750 000

**Etat de résultat de la société Attijari Leasing**  
**Période allant du 1er janvier au 30 juin 2025**  
**(Exprimé en dinars)**

	NOTE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Revenus de Leasing	17	34 341 217	31 540 625	64 832 804
Revenus de Factoring	18	1 247 941	1 250 387	2 591 783
<b><u>Total des revenus</u></b>		<b>35 589 158</b>	<b>32 791 012</b>	<b>67 424 587</b>
Autres produits d'exploitation	19	1 069 201	1 117 801	2 169 475
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>36 658 359</b>	<b>33 908 813</b>	<b>69 594 062</b>
Charges financières nettes	20	(21 457 050)	(19 101 498)	(38 809 297)
Commissions encourues		(270 000)	(290 000)	(798 153)
Produits des placements	21	1 813 974	1 115 834	2 874 463
<b>PRODUIT NET</b>		<b>16 745 282</b>	<b>15 633 149</b>	<b>32 861 075</b>
Charges de personnel	22	(7 963 260)	(7 172 294)	(12 892 966)
Autres charges d'exploitation	23	(1 811 764)	(1 768 229)	(3 399 092)
Dotations aux amortissements	24	(273 803)	(273 512)	(572 178)
Total des charges d'exploitation		-10 048 826	-9 214 035	-16 864 236
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<b>6 696 456</b>	<b>6 419 114</b>	<b>15 996 839</b>
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(967 918)	(200 536)	(1 445 626)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(75 000)	(21 146)	(111 147)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 653 539</b>	<b>6 197 432</b>	<b>14 440 066</b>
Autres gains ordinaires	27	172 746	154 622	439 650
Autres pertes ordinaires	28	(21)	(8 138)	(8 848)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>5 826 264</b>	<b>6 343 916</b>	<b>14 870 867</b>
Impôt sur les bénéfices		(1 747 879)	(1 903 175)	(4 055 839)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>4 078 385</b>	<b>4 440 741</b>	<b>10 815 028</b>
Éléments extraordinaires		(407 838)	(507 513)	(811 168)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>3 670 546</b>	<b>3 933 228</b>	<b>10 003 860</b>

**État de flux de trésorerie de la société Attijari leasing**  
**Période allant du 1er janvier au 30 juin 2025**

**(Montants exprimés en dinars)**

	NOTE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients	30	182 753 127	172 313 375	355 550 155
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	18 264 901	18 448 314	35 467 985
Financements des adhérents		(18 465 725)	(17 441 518)	(31 913 080)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(176 037 678)	(143 159 931)	(314 853 960)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(8 765 960)	(9 116 007)	(16 385 506)
Intérêts payés	34	(19 104 555)	(15 545 947)	(37 063 654)
Impôts et taxes payés	35	(5 827 859)	(7 202 041)	(11 377 993)
Autres flux de trésorerie	36	(3 626 885)	3 533 341	7 726 140
		<b>(30 810 634)</b>	<b>1 829 586</b>	<b>(12 849 913)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations				
Corporelles et incorporelles	37	(140 384)	(296 573)	(860 300)
Encaissements provenant de la cession immobilisations				
Corporelles et incorporelles	38	25 250	2 760	2 760
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(3 000 000)	(3 000 000)	(3 000 000)
		<b>(3 115 134)</b>	<b>(3 293 813)</b>	<b>(3 857 540)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Dividendes et autres distributions	40	(5 664 473)	(4 275 877)	(4 422 970)
Encaissements provenant des emprunts		140 000 000	115 205 111	255 364 319
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		(102 741 076)	(110 519 410)	(224 712 643)
Flux liés au financement à court terme		(2 500 000)	(2 750 000)	(6 750 000)
		<b>29 094 451</b>	<b>(2 340 176)</b>	<b>19 478 705</b>
<b>Variation de trésorerie</b>				
		<b>(4 831 316)</b>	<b>(3 804 403)</b>	<b>2 771 252</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		6 924 809	4 153 556	4 153 556
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	2 093 493	349 154	6 924 809

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 juin 2025**

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

#### 1-1 Présentation de la société

La société « **ATTIJARI LEASING** » précédemment nommée « **GENERAL LEASING** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de 5.000.000DT, divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 10 DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à 12.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de 3.750.000 DT, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 21.250.000 DT par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « **GENERAL LEASING** » à « **ATTIJARI LEASING** ».

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 avril 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 6.250.000 DT pour le porter de 21.250.000 DT à 27.500.000 DT et ce, successivement, de la manière suivante :

- Par incorporation de réserves pour un montant de 3.750.000 DT (3 actions gratuites pour 17 actions anciennes) portant jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Par apport en numéraire pour un montant de 2.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles émises au prix de 18 DT l'action, soit 10 DT de nominal et 8DT de prime d'émission, portant jouissance au 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2025, à 27.500.000 DT composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

## **1-2 Régime fiscal de la société**

### 1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt dû sur les sociétés, est décompté au taux de 40 % et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de Leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008, a abrogé ces dispositions et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de Leasing à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de Leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

### 1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant sur la loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de Leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de Leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de Leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

L'article 50 de la même loi, a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de Leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

### 1-2-3 Autres impôts et taxes :

« **ATTIJARI LEASING** » est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS, calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

### **NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », arrêtés au 30 Juin 2025, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « **ATTIJARI LEASING** », et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

### **NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers, peuvent être résumés comme suit :

#### **3-1 Bases de mesure**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure, celui du coût historique.

#### **3-2 Unité monétaire**

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** » sont libellés en Dinar Tunisien.

#### **3-3 Sommaire des principales méthodes comptables**

Attijari leasing applique les mêmes principes et méthodes comptables dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers du 31 décembre.

Il n'y a pas eu des changements dans la structure de la société pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité.

Il n'y a eu aucun élément inhabituel qui peuvent affecter certains postes d'actif, du passif, des capitaux propres, du résultat net ou des flux de trésoreries au 30/06/2025.

Absence des montants présentés dans les états financiers aux 30/06/2025 suite aux changements d'estimation par rapport à l'exercice précédents.

### 3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing :

Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non-recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

- (a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou
- (b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :
  - (i) le preneur

(ii) une personne liée au preneur ; ou

(iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non-garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

a) La valeur résiduelle non garantie est nulle ;

b) Les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

### 3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

### Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash-flow » compromettant le remboursement des dettes dans les

Délais,

- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT;

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;

- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- **Immeubles** : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application de la circulaire de la BCT n°2012-20 du 6 décembre 2012 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la société en tant qu'établissement financier a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique « Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées » en tant que composante du coût du risque encouru par « **ATTIJARI LEASING** ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de Leasing, sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2024-01 du 19 janvier 2024. Cette méthodologie adaptée par « **ATTIJARI LEASING** » se présente comme suit :

**1. La détermination de la population cible :**

Les engagements bruts directs et par signature sur la clientèle, hors banques, établissements financiers et institutions de microfinance constituées sous forme de société anonyme, classés 0 et 1 à la fin de l'année de référence désignée « Nr »

**2. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur activité se détaillant comme suit :**

• **Engagements sur les professionnels du secteur privé :**

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Industries agroalimentaires y compris Oléifacteurs
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme y compris les agences de voyage
- Promotion immobilière
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services y compris les agence de location de voitures

• **Contreparties publiques :**

- Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

**3. La détermination pour chaque groupe de contrepartie désigné « gi » d'un taux de migration moyen estimé sur un historique de 7 ans les plus récents y compris l'année de référence et compte non tenu de l'année 2020 :**

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

Avec :

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

- $TM_{gi}(N)$  : Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les  $TM_{gi}(N)$  doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- $TMM_{gi}$  : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i.
- n : nombre d'années retenus dans le calcul du  $TMM_{gi}$ .

**4. Majoration des taux de migration historiques. Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux «  $\Delta gi$  » suivants :**

Groupe de contreparties	$\Delta gi$
<b>Professionnels du secteur privé</b>	
Agriculture	6,75%
Industries mécaniques et électriques	2,75%
Industries agroalimentaires y compris Oléifacteurs	2,75%
Industries pharmaceutiques	0,5%
Autres industries	3,50%
BTP	6,25%
Tourisme y compris les agences de voyage	7,75%
Promotion immobilière	6,75%
Commerce	3,25%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	0,75%
Autres services y compris les agence de location de voitures	4.25%
<b>Contreparties publiques</b>	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	6,00%
Autres organismes publics	2,50%

**5. Application des taux de provisionnement standards « TPgi »**

Les taux de provisionnement standards « TPgi » se présentent comme suit :

Groupe de contreparties	TPgi
<b>Professionnels du secteur privé</b>	
Agriculture	40%
Industries mécaniques et électriques	40%
Industries agroalimentaires y compris Oléifacteurs	40%
Industries pharmaceutiques	40%
Autres industries	40%
BTP	40%
Tourisme y compris les agences de voyage	40%
Promotion immobilière	30%
Commerce	40%
Santé	40%
Télécom et TIC	40%
Autres services y compris les agence de location de voitures	40%
<b>Contreparties publiques</b>	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	40%
Autres organismes publics	40%

Les établissements financiers peuvent retenir, après accord préalable de la Banque Centrale de Tunisie et sur la base d'un rapport motivé, des taux de majoration «  $\Delta gi$  » et/ou des taux de provisionnement « TPgi » inférieurs aux taux indiqués ci-dessus.

**6. Calcul des provisions collectives du groupe i « PCgi », selon la formule suivante :**

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (\text{TMM}_{gi} + \Delta_{gi}) \times \text{TP}_{gi}$$

**7. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.**

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe } \sum_{i=1}^n PC_{gi}$$

**3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de Leasing :**

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figurait pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de Leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de Leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de Leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de Leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement, sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés en produits trimestriellement et ce en remplacement de l'ancienne méthode de facturation à l'encaissement. (Voir note 3-3-8 Modification comptable)

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de Leasing ».

**3-3-4 Opérations d'affacturage**

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

### 3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

#### Placements à court terme :

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

#### Placements à long terme :

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme. Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût.

Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT. Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

-Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

-A la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### Comptabilisation des revenus des placements :

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### 3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

- Logiciels 33,3%
- Construction 5,0%
- Matériel de transport 20,0%
- Mobilier et matériel de bureau 20,0%
- Matériel informatique 33,3%
- Installations générales 10,0%

#### 3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes :

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères, sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts, sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

### 3-3-8 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

### 3-3-9 Les règles de prise en compte des gains et des pertes de change et de la couverture contre les risques de change conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NCT 01 norme générale :

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert par une convention avec TUNIS Ré.

### **NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES**

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Banques	3 060 104	2 425 544	6 924 812
- Caisses	13 117	14 609	510
<b><u>Total</u></b>	<b>3 073 221</b>	<b>2 440 153</b>	<b>6 925 323</b>

### **NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING**

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Créances de leasing	500 149 343	462 596 760	492 626 949
- Impayés	37 766 802	34 236 996	33 028 542
- Effets impayés et à l'encaissement	34 249	44 249	44 249
- Intérêts échus et différés	(3 197 544)	(2 920 838)	(3 045 210)
- Produits à recevoir marge non facturer	77 307	229 368	75 813
- Créances sur contrats en instance de mise en force	3 161 713	974 964	2 839 233
- Créances radiées	184 066	184 066	184 066
<b><u>Total brut</u></b>	<b>538 175 935</b>	<b>495 345 565</b>	<b>525 753 641</b>
- Provisions pour dépréciation des encours	(5 264 620)	(6 233 644)	(5 079 803)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(13 749 541)	(14 535 599)	(12 775 117)
- Provisions additionnelles	(2 011 903)	(1 160 655)	(2 013 618)
- Provisions collectives	(5 509 318)	(4 949 150)	(5 509 318)
- Provisions pour différence d'encours	(168 401)	(168 401)	(168 401)
- Provisions pour Créances radiées	(184 066)	(184 066)	(184 066)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(4 783 187)	(4 135 221)	(4 138 612)

<u>Total des provisions et produits réservés</u>	(31 715 285)	(31 410 985)	(29 913 183)
<b><u>Total net</u></b>	<b>506 460 651</b>	<b>463 934 581</b>	<b>495 840 459</b>

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), durant l'exercice sont indiqués ci-après :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Solde au début de période</b>	<b>495 466 182</b>	<b>458 701 699</b>	<b>458 701 699</b>
<u>Additions de la période</u>			
- Investissements	134 314 143	122 026 141	278 977 584
- Relocations	2 819 459	3 854 887	5 262 474
- Consolidations	0	0	0
<u>Retraits de la période</u>			
- Remboursement des créances échues	(119 937 937)	(109 238 602)	(226 829 797)
- Remboursement anticipé de créances	(5 942 351)	(7 541 824)	(13 037 198)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(8 703)	(21 089)	(46 621)
- Relocations	(3 365 808)	(3 744 415)	(6 015 057)
- PV de carence	(33 927)	(465 073)	(1 546 903)
<b>Total</b>	<b>503 311 056</b>	<b>463 571 724</b>	<b>495 466 182</b>

**Analyse par maturité :**

L'encours des créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), se détaille par maturité, comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Paiements minimaux sur contrats actifs (a)	592 826 787	549 027 815	586 929 641
A recevoir dans moins d'un an	244 710 459	225 188 163	226 119 031
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	346 159 221	322 070 741	358 295 181
A recevoir dans plus de 5 ans	1 957 108	1 768 911	2 515 430
Produits financiers non acquis (b)	107 225 759	100 361 616	108 163 418
A recevoir dans moins d'un an	53 951 253	49 859 797	53 399 326
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	53 155 594	50 313 643	54 526 898
A recevoir dans plus de 5 ans	118 913	188 176	237 195
Encours contrats actifs (1) = (a)- (b)	485 601 028	448 666 199	478 766 223
Créances en instance de mise en force (2)	3 161 713	974 964	2 839 233
Créances échues (3)	2 197 611	2 132 816	2 244 779
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	663 196	830 296	746 648

Contrats suspendus (contentieux) (5)	11 687 509	10 967 448	10 869 298
<b>Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<b>503 311 056</b>	<b>463 571 724</b>	<b>495 466 182</b>

**Analyse par secteur d'activité :**

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Bâtiment et travaux publics	28 932 061	25 698 859	28 303 973
Industrie	64 195 167	60 518 603	64 465 691
Tourisme	10 871 587	10 239 278	10 739 109
Commerces et services	345 897 104	314 870 980	337 267 371
Agriculture	53 415 137	52 244 004	54 690 038
<b><u>Total</u></b>	<b>503 311 056</b>	<b>463 571 724</b>	<b>495 466 182</b>

**Analyse par type de matériel**

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Equipements	14 415 176	12 824 452	13 780 769
Matériel roulant	445 925 881	404 944 950	435 196 458
Matériel spécifique	21 870 702	24 114 249	23 589 645
<b><u>Sous Total</u></b>	<b>482 211 759</b>	<b>441 883 651</b>	<b>472 566 872</b>
Immobilier	21 099 297	21 688 073	22 899 310
<b><u>Total</u></b>	<b>503 311 056</b>	<b>463 571 724</b>	<b>495 466 182</b>

Par ailleurs, l'analyse de la classification des créances sur la clientèle de leasing se présente au 30 juin 2025 comme suit :

## ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable) (*)	424 301 561	52 371 987	7 542 177	2 786 676	13 087 992	500 090 393
Impayés	3 156 853	9 190 929	2 937 717	1 662 240	20 819 062	37 766 802
Autres créances						-
Contrats en instance de mise en force	3 161 713	-	-	-	-	3 161 713
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>430 620 127</b>	<b>61 562 916</b>	<b>10 479 894</b>	<b>4 448 916</b>	<b>33 907 054</b>	<b>541 018 908</b>
Avances reçues (**)	(8 529 837)	(323 900)	(8 772)	-	(629 371)	(9 491 880)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>422 090 290</b>	<b>61 239 016</b>	<b>10 471 123</b>	<b>4 448 916</b>	<b>33 277 683</b>	<b>531 527 028</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>22 810 382</b>					22 810 382
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>444 900 672</b>	<b>61 239 016</b>	<b>10 471 123</b>	<b>4 448 916</b>	<b>33 277 683</b>	<b>554 337 410</b>
Produits réservés	-	-	(699 023)	(402 874)	(3 681 289)	(4 783 186)
Provisions sur encours financiers	-	-	(6 867)	(42 322)	(5 215 432)	(5 264 621)
Provisions sur impayés	-	-	(352 191)	(571 555)	(12 825 795)	(13 749 541)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(2 011 903)	(2 011 903)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 058 081)</b>	<b>(1 016 751)</b>	<b>(23 734 419)</b>	<b>(25 809 251)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>444 900 672</b>	<b>61 239 016</b>	<b>9 413 042</b>	<b>3 432 165</b>	<b>9 543 263</b>	<b>528 528 158</b>

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	1,89%	0,80%	6,00%
		8,69%	

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 30 JUIN 2025	8,69%
---	-------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	10,10%	22,85%	71,32%
		53,55%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 30 Juin 2025		53,55%	

(\*) La différence de l'encours comptable avec l'encours financiers s'élève à 58 950DT est totalement provisionnée.

(\*\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Comptes des acheteurs factorés	2 156 468	16 518 059	7 439 811
- Effets à l'encaissement	14 806 779	270 150	7 913 501
- Intérêts échus et différés			
<u>Sous Total (A)</u>	<u>16 963 247</u>	<u>16 788 209</u>	<u>15 353 312</u>
- Provisions	(931 718)	(919 685)	(926 308)
- Agios réservés	(152 488)	(164 521)	(157 897)
<u>Total des provisions</u>	<u>(1 084 205)</u>	<u>(1 084 205)</u>	<u>(1 084 205)</u>
<u>Total net</u>	<u>15 879 042</u>	<u>15 704 004</u>	<u>14 269 107</u>
Comptes des adhérents			
- Fonds de garantie	2 240 480	2 350 800	2 293 380
<u>Sous total (B)</u>	<u>2 240 480</u>	<u>2 350 800</u>	<u>2 293 380</u>
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	<u>14 722 768</u>	<u>14 437 409</u>	<u>13 059 932</u>

## ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES DE FACTORING

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés (*)	697 100				1 459 393	2 156 493
Valeurs à l'encaissement	14 806 779					14 806 779
Fonds de garantie (**)	-1 866 650				-375 187	-2 241 837
<b>ENGAGEMENTS BILAN</b>	<b>13 637 229</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 084 206</b>	<b>14 721 435</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>2 006 121</b>					<b>2 006 121</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>15 643 350</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 084 206</b>	<b>16 727 556</b>
Produits réservés					152 488	152 488
Provisions					931 718	931 718
<b>TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 084 206</b>	<b>1 084 206</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>15 643 350</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 643 350</b>
<b>Ratio des actifs non performants</b>			<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>6,48%</b>	
<b>Ratio des actifs non performants au 30 juin 2025</b>				<b>6,48%</b>		
<b>Ratio des actifs non performants au 31 décembre 2024</b>					<b>6,95%</b>	
<b>Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 juin 2025</b>				<b>100,00%</b>		
<b>Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2024</b>				<b>100,00%</b>		

(\*\*) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 358 DT.

**NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT**

L'analyse du portefeuille de placement se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Titres SICAV	0	7 268 030	2 469 487
- Titres cotés	284 000	284 000	284 000
- Certificat de dépôt	10 000 000	0	3 000 000
<u>Total brut</u>	<u>10 284 000</u>	<u>7 552 030</u>	<u>5 753 487</u>
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	(284 000)	(284 000)	(284 000)
<u>Total net</u>	<u>10 000 000</u>	<u>7 268 030</u>	<u>5 469 487</u>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur d'acquisition	Provision
UADH	40 000	7,10	284 000	(284 000)

**NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT**

L'analyse du portefeuille d'investissement, se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
-Titres immobilisés	426 400	176 400	176 400
-Fonds à capital risque	26 718 266	23 753 221	23 029 971
- Placement Assurance IDR	1 535 426	1 546 306	1 485 699
<u>Total brut</u>	<u>28 680 092</u>	<u>25 475 926</u>	<u>24 692 070</u>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	(247 147)	(247 147)	(247 147)
<u>Total net</u>	<u>28 432 945</u>	<u>25 228 779</u>	<u>24 444 923</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2025 comme suit :

Émetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Pourcentage de détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%
Attijari PREMIUM	2 500	100,000	250 000	25,00%

**Atijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025**

Les emplois et les ressources des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte à ATTIJARI SICAR totalisent, au 30 juin 2025, la somme de 26 718 266 DT et se présentent comme suit :

**NOTE DES FONDS GERES AU 30-06-2025**

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	FG 9	FG 10	FG 11	FG 12	FG 13	FG14	

**Emplois sur fonds à capital risque**

<b>Participation</b>		-	1 600 000	2 000 000	200 000	-	1 625 000	1 000 020	665 625	2 000 069	1 600 127	450 196	450 000	-	<b>11 591 038</b>
<b>Disponibles</b>	307 909	-	37 336	60 981	739 171	766 772	659 522	2 052 345	1 447 220	491 247	415 739	2 582 196	2 566 790	3 000 000	<b>15 127 228</b>
<b>Total des emplois</b>	<b>307 909</b>	<b>-</b>	<b>1 637 336</b>	<b>2 060 981</b>	<b>939 171</b>	<b>766 772</b>	<b>2 284 522</b>	<b>3 052 365</b>	<b>2 112 845</b>	<b>2 491 316</b>	<b>2 015 866</b>	<b>3 032 393</b>	<b>3 016 790</b>	<b>3 000 000</b>	<b>26 718 266</b>

**Ressources des fonds à capital risque**

<b>Dotations initiales</b>	1 000 000	-	2 000 000	2 500 000	1 000 000	2 000 000	2 500 000	2 500 000	2 000 000	2 500 000	2 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	<b>29 000 000</b>
<b>Excédents antérieurs</b>	(685 343)	(0)	(344 813)	(409 268)	(162 928)	(1 380 427)	(186 385)	35 766	61 245	12 216	26 773	42 868,71	20 266	0	<b>-</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>	(6 160)	-	(17 851)	(29 751)	102 099,00	147 199,00	(28 900)	516 635	51 613	(20 900)	(10 040)	(8 337)	(900)	0	<b>694 707</b>
<b>Retenues à la source (échelles d'intérêts)</b>	-	-	-	-	-	-	(193)	(37)	(12)	-	(867)	(2 139)	(2 576)	-	<b>-</b>
<b>Restitution partie du Fond</b>	588	-	-	-	-	-	-	(37)	(12)	-	(867)	(2 139)	(2 576)	-	<b>6 413</b>
<b>Remboursement liquidités</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
<b>Dividendes</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
<b>Total des ressources</b>	<b>307 909</b>	<b>0</b>	<b>1 637 336</b>	<b>2 060 981</b>	<b>939 171</b>	<b>766 772</b>	<b>2 284 522</b>	<b>3 052 365</b>	<b>2 112 845</b>	<b>2 491 316</b>	<b>2 015 866</b>	<b>3 032 393</b>	<b>3 016 790</b>	<b>3 000 000</b>	<b>26 718 266</b>

Atijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025

L'excédent des produits sur les charges, réalisé par fonds, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025, s'analyse comme suit :

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	FG 9	FG 10	FG 11	FG 12	FG 13	FG14	
Plus-values réaliser	-	-	-	-	120 000	180 000	-	606 915	77 756	-	-	-	-	-	984 672
Intérêts comptes courants/échelle intérêts	2 941	-	-	-	-	-	964	183	62	-	4 335	10 696	12 881	-	32 063
Moins-values latentes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moins-values réaliser	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commissions SICAR / Echelle Intérêts/COMM DE GESTION	(9 101)	-	(17 851)	(29 751)	(17 901)	(32 801)	(29 865)	(90 463)	(26 205)	(20 900)	(14 375)	(19 033)	(13 782)	-	(322 027)
Excédent de l'exercice	(6 160)	-	(17 851)	(29 751)	102 099	147 199	(28 900)	516 635	51 613	(20 900)	(10 040)	(8 337)	(900)	-	694 707

**NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES**

Au 30 juin 2025, cette rubrique totalisant 4 505 485 DT contre 4 638 904 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements & provisions					Provisions	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Cessions	Fin de période		
Logiciels	33,3%	1 080 243	-	-	-	1 080 243	928 777	38 304	-	-	967 081	-	113 162
Logiciels en cours		184 751	-	-	-	184 751	-	-	-	-	-	-	184 751
		-				-							
<b><u>Total des immobilisations incorporelles</u></b>		<b><u>1 264 994</u></b>	<b><u>=</u></b>	<b><u>=</u></b>	<b><u>=</u></b>	<b><u>1 264 994</u></b>	<b><u>928 777</u></b>	<b><u>38 304</u></b>	<b><u>=</u></b>	<b><u>=</u></b>	<b><u>967 081</u></b>	<b><u>=</u></b>	<b><u>297 913</u></b>
Terrain	-	1 595 992	-	-	-	1 595 992	-	-	-	-	-	-	1 595 992
		-				-							
Construction	5,0%	4 373 276	-	-	-	4 373 276	3 212 413	63 220	-	-	3 275 632	-	1 097 644
		-				-							
Matériel de transport	20,0%	298 363	-	(22 171)	-	276 192	289 272	5 157	-	(22 171)	272 258	-	3 934
		-				-							
Installations générales	10,0%	1 831 529	41 791	-	-	1 873 320	1 075 564	57 295	-	-	1 132 859	-	740 461
		-				-							
Mobilier de bureau	20,0%	273 605	56 507	-	-	330 112	226 026	10 717	-	-	236 742	-	93 370
		-				-							
Matériel informatique	33,3%	502 115	10 498	-	-	512 613	402 010	25 353	-	-	427 364	-	85 250
		-				-							
Matériel de transport à statut juridique particulier	20,0%	840 620	-	-	-	840 620	537 940	73 756	-	-	611 696	-	228 924
		-				-							
Immobilisations hors exploitation		555 509	-	-	-	555 509	-	-	-	-	-	400 000	155 509
		-				-							
<b><u>Immobilisations corporelles en cours</u></b>		<b><u>174 901</u></b>	<b><u>31 587</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>206 488</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>206 488</u></b>
<b><u>Total des immobilisations corporelles</u></b>		<b><u>10 445 910</u></b>	<b><u>140 384</u></b>	<b><u>(22 171)</u></b>	<b><u>=</u></b>	<b><u>10 564 123</u></b>	<b><u>5 743 224</u></b>	<b><u>235 498</u></b>	<b><u>=</u></b>	<b><u>(22 171)</u></b>	<b><u>5 956 551</u></b>	<b><u>400 000</u></b>	<b><u>4 207 572</u></b>
		-				-							
<b>TOTAUX</b>		<b>11 710 904</b>	<b>140 384</b>	<b>(22 171)</b>	<b>-</b>	<b>11 829 117</b>	<b>6 672 001</b>	<b>273 803</b>	<b>-</b>	<b>(22 171)</b>	<b>6 923 632</b>	<b>400 000</b>	<b>4 505 485</b>

**Attijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025**

(\*) Pour la rubrique « Immobilisations incorporelles en cours » il s'agit d'un logiciel en cours de développement au 30-06-2025 et dont la valeur a été constaté selon une facture d'avance au démarrage des travaux comme convenue au contrat signé entre les deux parties. S'agissant de logiciel non encore en marche et compte tenue de la nature du bien, aucune dotation d'amortissement n'a été constatée au courant l'année 2024

(\*\*) Les matériels de transport à statut juridique particulier se détaillent comme suit :

**Matériel de transport a statut juridique particulier au 30 JUIN 2025**

Date d'acquisition	Contrat N°	Equipement	Nature de l'équipement	Valeur d'acquisition	Date fin	Echéance a - 1ans/loyer	Emprunt/reste loyer
01/02/2021	LM01568490	03 POLO SEDAN	Voiture Tourisme	165 351	01/01/2024	0	0
01/12/2021	LM01590370	03 KIA	Voiture Tourisme	139 209	01/12/2024	0	0
01/12/2021	LM01591450	01 HONDA CITY	Voiture Tourisme	75 631	01/02/2025	0	0
01/12/2021	LM01591850	01 FIAT FIORINO	Voiture Utilitaire	34 070	01/12/2024	0	0
20/07/2022	LM01603300	01 HYUNDAI I20	Voiture Tourisme	62 039	20/06/2025	0	0
20/07/2022	LM01631970	01 MERCEDES C180	Voiture Tourisme	205 111	01/12/2026	72 423	39 772
01/06/2024	LM01646060	01 MG ONE	Voiture Tourisme	104 126	01/05/2027	34 890	36 024
05/12/2024	820090	01 FIAT DOBLO	Voiture Utilitaire	55 080	05/11/2027	17 418	28 394

(\*\*\*) En référence à la note 9 « Valeurs immobilisés », les immobilisations hors exploitation, constituant un ensemble d'immobiliers et de terrains pour une valeur comptable nette de 156 KDT au 30/06/2025, ont été acquis dans le cadre de protocoles de recouvrement de créance (saisie d'un immeuble, qui fut donné en hypothèque au nom d'Attijari leasing) et non pas pour leur utilisation continue dans le cadre normal du cycle d'exploitation.

Il est à noter que la société a l'intention de céder lesdits immeubles dans un avenir proche. Le temps nécessaire correspond au délai habituel et nécessaire dans le cas d'une vente d'actifs de la même nature. Ainsi, un plan de vente de ces actifs est engagé par la Direction Générale et un programme est lancé pour trouver un acheteur et finaliser l'opération et qu'il est peu probable que des changements notables seront apportés à ce plan ou que celui-ci sera retiré.

Il s'agit d'un ensemble immobilier récupéré, vu la spécificité du matériel et les procédures juridiques relativement longue, action en justice en cours, la société a pris la décision de provisionner le matériel à concurrence de 100 KDT par an. Le total de la provision au 30-06-2025 est de 400 KDT.

**NOTE 10 : AUTRES ACTIFS**

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Frais d'émission des emprunts	792 817	1 122 214	1 050 209
- Frais d'augmentation du capital	0	0	0
- Dépôts et cautionnements versés	33 634	33 634	33 634
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	30 226	157 366	135 096
- Avances et acomptes au personnel	2 207 724	2 161 566	2 246 402
- Autres créances sur le personnel	3 010	3 010	3 010
- Etat, TCL en cours de restitution	0	0	0
- Etat, crédit de TVA	0	0	700 398
- Etat, crédit de IS	11 002	380	7 929
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	1 515 510	1 620 737	1 660 445
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
- Prestataires Assurances	457 408	457 408	457 408
- Autres comptes débiteurs	380 451	380 451	380 451
- Produits à recevoir	173 460	70 458	142 547
- Compte d'attente	645 732	452 993	560 912
- Charges constatées d'avance	512 576	558 725	435 712
<b>Total brut</b>	<b>6 764 938</b>	<b>7 020 332</b>	<b>7 815 542</b>
<b>A déduire</b>			
- Provisions pour dépréciation	(438 371)	(438 371)	(438 371)
<b>Total net</b>	<b>6 326 568</b>	<b>6 581 962</b>	<b>7 377 171</b>

(1) Les charges reportées se présentent comme suit :

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur Comptable Nette
		Début de Période	Addition	Reclassement	Fin de Période	Début de Période	Dotation de La période	Reclassement	Fin de Période	
Frais d'augmentation du capital (A)	33,33%	55 125	0	0	55 125	55 125	0	0	55 125	0
Frais d'émission des emprunts (B)	Durée de l'emprunt	5 339 815	0	0	5 339 815	4 289 606	257 391	0	4 546 997	792 817
<b>TOTAUX</b>		<b>5 394 940</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 394 940</b>	<b>4 344 731</b>	<b>257 391</b>	<b>0</b>	<b>4 602 122</b>	<b>792 817</b>

(A) Les frais d'augmentation du capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(B) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

**NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES**

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Banques, découverts	979 728	2 091 000	514
<u>Total</u>	<u>979 728</u>	<u>2 091 000</u>	<u>514</u>

**NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE**

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Avances et acomptes reçus des clients	9 491 880	10 583 243	10 412 301
<u>Total</u>	<u>9 491 880</u>	<u>10 583 243</u>	<u>10 412 301</u>

**NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**

Les emprunts et les dettes rattachées, se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Emprunts</b>			
- Banques locales	293 212 691	239 233 967	286 414 454
- Banques étrangères	2 465 556	7 396 667	4 931 111
- Emprunts obligataires	112 000 000	97 800 000	79 000 000
- Certificats de Leasing	20 750 000	27 250 000	23 250 000
- Certificats de dépôt	0	0	0
- Crédits de leasing	228 923	251 637	302 680
<u>Total emprunts</u>	<u>428 657 169</u>	<u>371 932 270</u>	<u>393 898 245</u>
<b>Dettes rattachées</b>			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 824 134	2 222 388	2 569 876
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	134 522	280 195	262 860
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	5 595 868	5 797 548	3 618 307
- Intérêts courus sur certificats de leasing	237 857	249 059	246 235
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 792 381</u>	<u>8 549 190</u>	<u>6 697 277</u>
<b><u>Total général</u></b>	<b><u>437 449 551</u></b>	<b><u>380 481 461</u></b>	<b><u>400 595 522</u></b>

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans les tableaux suivants :

**(1) Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales**

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b>BANQUES LOCALES</b>					<b>286 414 454</b>	<b>100 000 000</b>	<b>93 201 764</b>	<b>293 212 691</b>	<b>181 325 962</b>	<b>111 886 728</b>
* ATTIJARI BANK 21/01	11 000 000	DT	5 ANS	9,00%	3 300 000		1 100 000	2 200 000	0	2 200 000
* ATTIJARI BANK 21/02	10 000 000	DT	5 ANS	TMM+1%	3 500 000		1 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 21/03	10 000 000	DT	5 ANS	TMM+1%	3 500 000		1 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 21/04	10 000 000	DT	5 ANS	TMM+1%	3 684 220		1 052 630	2 631 590	526 330	2 105 260
* ATTIJARI BANK 22/01	15 000 000	DT	5 ANS	8,25%	6 750 000		1 500 000	5 250 000	2 250 000	3 000 000
* ATTIJARI BANK 22/02	10 000 000	DT	5 ANS	8,26%	5 000 000		1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 22/03	1 000 000	DT	5 ANS	8,26%	500 000		100 000	400 000	200 000	200 000
* ATTIJARI BANK 22/04	5 000 000	DT	5 ANS	8,60%	2 500 000		500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 22/05	19 000 000	DT	5 ANS	9,27%	11 000 000		2 000 000	9 000 000	5 000 000	4 000 000
* ATTIJARI BANK 23/01	20 000 000	DT	5 ANS	10,01%	14 000 000		2 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* ATTIJARI BANK 23/02	10 000 000	DT	5 ANS	10,00%	7 500 000		1 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 23/03	5 000 000	DT	5 ANS	10,00%	3 750 000		500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 23/04	5 000 000	DT	5 ANS	10,00%	3 750 000		500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 23/05	5 000 000	DT	5 ANS	10,00%	7 500 000		1 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 24/01	10 000 000	DT	5 ANS	9,81%	9 000 000		1 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 24/02	20 000 000	DT	5 ANS	9,82%	17 894 736		2 105 264	15 789 472	11 578 944	4 210 528
* ATTIJARI BANK 24/03	5 000 000	DT	5 ANS	9,82%	4 750 000		500 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 24/04	15 000 000	DT	5 ANS	9,83%	14 250 000		1 500 000	12 750 000	9 750 000	3 000 000
* ATTIJARI BANK 24/05	10 000 000	DT	5 ANS	9,84%	9 500 000		1 000 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 24/06	20 000 000	DT	5 ANS	9,84%	20 000 000		2 000 000	18 000 000	14 000 000	4 000 000
* ATTIJARI BANK 25/01	50 000 000	DT	5 ANS	TMM+1,85%		50 000 000	2 500 000	47 500 000	37 500 000	10 000 000
* Crédits Directs, ATTIJARI BANK			(TMM+1%)		25 000 000	50 000 000	50 000 000	25 000 000	0	25 000 000
<b>TOTAL ATTIJARI BANK</b>					<b>176 628 956</b>	<b>100 000 000</b>	<b>74 857 894</b>	<b>201 771 062</b>	<b>122 055 274</b>	<b>79 715 788</b>
* BIAT 20-01	15 000 000	DT	5 ANS	TMM+2,5%	3 000 000		1 500 000	1 500 000	0	1 500 000
* BIAT 21-01	5 000 000	DT	4 ANS	TMM+2,5%	1 176 471		588 235	588 235	0	588 235
* BIAT 22-01	15 000 000	DT	5 ANS	TMM+2,5%	8 250 000		1 500 000	6 750 000	3 750 000	3 000 000
* BIAT 22-02	10 000 000	DT	5 ANS	TMM+2,5%	5 789 474		1 052 632	4 736 842	2 631 579	2 105 263
* BIAT 23-01	10 000 000	DT	5 ANS	TMM+3%	8 000 000		1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* BIAT 23-02	15 000 000	DT	5 ANS	TMM+3%	12 000 000		1 500 000	10 500 000	7 500 000	3 000 000
* BIAT 24-01	5 000 000	DT	5 ANS	TMM+2,75%	5 000 000		500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* BIAT 24-02	10 000 000	DT	5 ANS	TMM+2,75%	10 000 000		1 052 632	8 947 368	6 842 105	2 105 263
* BIAT 24-03	10 000 000	DT	5 ANS	TMM+2,75%	10 000 000		1 052 632	8 947 368	6 842 105	2 105 263
<b>TOTAL BIAT</b>					<b>63 215 944</b>	<b>0</b>	<b>9 746 130</b>	<b>53 469 814</b>	<b>36 065 789</b>	<b>17 404 025</b>

**Atijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025**

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AMEN BANK 21-01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	2 000 000		500 000	1 500 000	500 000	1 000 000
AMEN BANK 22-01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	2 105 263		526 316	1 578 947	526 316	1 052 632
AMEN BANK 23-01	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	6 500 000		1 000 000	5 500 000	3 500 000	2 000 000
AMEN BANK 24-01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	4 500 000		500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK 24-02	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	4 750 000		500 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000
AMEN BANK 24-03	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	10 000 000		1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
<b>TOTAL AMEN BANK</b>					<b>29 855 263</b>	<b>0</b>	<b>4 026 316</b>	<b>25 828 947</b>	<b>17 776 316</b>	<b>8 052 632</b>
BANQUE DE TUNISIE 20/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	500 000		500 000	0	0	0
BANQUE DE TUNISIE 21/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	1 500 000		500 000	1 000 000	0	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 22/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	2 500 000		500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 23/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	3 250 000		500 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 23/02	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	4 000 000		500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
<b>TOTAL BT</b>					<b>11 750 000</b>	<b>0</b>	<b>2 500 000</b>	<b>9 250 000</b>	<b>5 250 000</b>	<b>4 000 000</b>
BH 18/01	10 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2,25%</u>	714 282		714 282	0	0	0
BH 19/01	5 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 250 009		357 142	892 867	178 583	714 284
<b>TOTAL BH</b>					<b>1 964 291</b>	<b>0</b>	<b>1 071 424</b>	<b>892 867</b>	<b>178 583</b>	<b>714 284</b>
ATB 21/01	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,25%</u>	3 000 000		1 000 000	2 000 000	0	2 000 000
<b>TOTAL ATB</b>					<b>3 000 000</b>	<b>0</b>	<b>1 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>0</b>	<b>2 000 000</b>

(2) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques étrangères

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b>BANQUES ETRANGERES</b>					<u>4 931 111</u>	<u>0</u>	<u>2 465 556</u>	<u>2 465 556</u>	<u>0</u>	<u>2 465 556</u>
* SANAD 20-01	22190000(dt)	EURO	5ANS	<u>10,23%</u>	4 931 111	0	2 465 556	2 465 556	0	2 465 556
<b>TOTAL SANAD</b>					<b>4 931 111</b>	<b>0</b>	<b>2 465 556</b>	<b>2 465 556</b>	<b>0</b>	<b>2 465 556</b>
<b>TOTAL DES CREDITS BANCAIRES</b>					<b>291 345 566</b>	<b>100 000 000</b>	<b>95 667 319</b>	<b>295 678 246</b>	<b>181 325 962</b>	<b>114 352 284</b>

(3) : Mouvements enregistrés sur les emprunts obligataires

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>										
* Emprunt obligataire 2018-1 C	5 000 000	DT	7ANS	8,35%	1 000 000		1 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2020-1 sub	30 000 000	DT	5ANS	10,25%	6 000 000		0	6 000 000	0	6 000 000
* Emprunt obligataire 2022-1 A	28 088 000	DT	5ANS	10,00%	16 852 800		0	16 852 800	11 235 200	5 617 600
* Emprunt obligataire 2022-1 B	1 912 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	1 147 200		0	1 147 200	764 800	382 400
* Emprunt obligataire 2023-1 A	30 000 000	DT	5ANS	10,70%	24 000 000		0	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2024-1 A	29 500 000	DT	5ANS	10,60%	29 500 000		5 900 000	23 600 000	17 700 000	5 900 000
* Emprunt obligataire 2024-1 B	500 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	500 000		100 000	400 000	300 000	100 000
* Emprunt obligataire 2025-SUB	40 000 000	DT	5ANS	10,30%	0	40 000 000	0	40 000 000	32 000 000	8 000 000
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>					<b>79 000 000</b>	<b>40 000 000</b>	<b>7 000 000</b>	<b>112 000 000</b>	<b>80 000 000</b>	<b>32 000 000</b>

(4) : Mouvements enregistrés sur les certificats de leasing, les certificats de dépôt et les dettes de leasing :

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b><u>AUTRES EMPRUNTS</u></b>										
* <b>Certificats de Leasing</b>										
CERTIFICAT LEASING AL BARAKA					23 250 000		2 500 000	20 750 000	9 500 000	11 250 000
* <b>Contrat N°: BH LEASING LM01591450</b>					4 922		4 922	0	0	0
* <b>Contrat N°: BH LEASING LM01591850</b>					0			0	0	0
* <b>Contrat N°: BH LEASING LM01603300</b>					12 030		12 030	0	0	0
* <b>Contrat N°: BH LEASING LM01639700</b>					145 133		32 938	112 195	39 772	72 423
* <b>Contrat N°: BH LEASING LM01646060</b>					86 800		15 885	70 915	36 024	34 890
* <b>Contrat N°: HANNIBAL LEASE CTR N°820090</b>					53 795		7 982	45 813	28 395	17 418
<b>TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS</b>					<b>23 552 680</b>	<b>0</b>	<b>2 573 757</b>	<b>20 978 924</b>	<b>9 604 192</b>	<b>11 374 732</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>393 898 246</b>	<b>140 000 000</b>	<b>105 241 076</b>	<b>428 657 170</b>	<b>270 930 154</b>	<b>157 727 016</b>

**NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

L'analyse des comptes des fournisseurs de biens objet de contrats de leasing, se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<u>Fournisseurs d'exploitation</u>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	119 292	0	22 849
<u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u>			
- Factures d'achats	3 868 962	3 586 269	3 130 321
- Effets à payer	36 133 285	47 285 415	57 445 006
<b><u>Total</u></b>	<b>40 121 539</b>	<b>50 871 684</b>	<b>60 598 177</b>

**NOTE 15 : AUTRES PASSIFS**

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Personnel, rémunérations dues	26 326	26 326	26 326
- Personnel, autres charges à payer	296 676	268 754	283 111
- Etat, retenues sur salaires	78 418	38 202	157 557
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	380 503	424 925	545 638
- Etat, impôts sur les bénéfices	531 128	768 576	652 041
- Contribution fond solidarité	102 756	84 106	99 126
- Contribution conjoncturelle	407 839	507 513	811 168
- Etat, autres impôts et taxes à payer	261 155	310 511	162 206
- Etat, TVA à payer	542 478	0	0
- Etat, TCL à payer	23 235	20 787	21 841
- CC ASSOCIER	1 897	1 515	1 515
- C.N.S.S	890 497	598 187	534 863
- CAVIS	212 900	133 825	97 587
- Autres comptes créditeurs	21 707	28 947	22 219
- Remboursement assurance groupe	38 608	36 499	11 711
- Remboursement assurance vie	22 580	2 870	3 133
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	1 796 991	1 094 966	1 212 615
- Compte d'attente	157 417	271 456	157 698
- Caisse de compensation	1 933	1 035	3 119
- Produits constatés d'avance	578 907	602 322	405 385
- Prestataires de services	22 124	101 651	22 124
- Retenue de garantie	5 799	5 799	5 799
- Provisions pour passifs et charges	1 881 191	1 716 191	1 806 191
- Provisions pour départ à la retraite	1 521 331	1 447 478	1 438 244
<b><u>Total</u></b>	<b>9 846 397</b>	<b>8 534 441</b>	<b>8 523 216</b>

**Attijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025**

(\*) Attijari leasing comptabilise des provisions au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

L'indemnité légale de départ à la retraite à payer à ses salariés lors de leur départ à la retraite conformément aux nouvelles conventions sectorielles en vigueur, Attijari leasing a conclu un contrat permettant la constitution d'un fonds collectif de placement avec Attijari assurance rentrant dans la catégorie 13-1-2-3 du règlement 1-2016 du Code Général des Assurances en date du 13/7/2016 régissant sur l'assurance vie et la capitalisation.

Que les modalités de calcul de cette provision tiennent compte de plusieurs paramètres :  
salaire brut

du salarié, de son ancienneté, âge, espérance de vie selon statistiques au niveau des assurances, une actualisation de ces données par pour déterminer la prime annuelle, etc. Il est à noter qu'il n'a aucun avantage en nature accordé au personnel.

**NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Capital social	27 500 000	27 500 000	27 500 000
- Primes d'émission	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Réserve légale	2 750 000	2 750 000	2 750 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	29 000 000	26 000 000	26 000 000
- Réserve pour fonds social	420 375	331 941	184 849
- Résultats reportés	9 115 241	8 011 381	8 011 381
-Subventions d'investissement	92 173	92 173	92 173
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>70 877 790</b>	<b>66 685 495</b>	<b>66 538 402</b>
Résultat de l'exercice	3 670 546	3 933 228	10 003 860
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>74 548 336</b>	<b>70 618 723</b>	<b>76 542 263</b>
<b><u>Résultat par action:</u></b>			
Résultat de la période (1)	3 670 546	3 933 228	10 003 860
Nombre d'actions (2)	2 750 000	2 750 000	2 750 000
Résultat par action (1) / (2)	1,335	1,430	3,638

Le capital social s'élève au 30 juin 2025, à 27.500.000 Dinars composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars, libérée en totalité.

- **La réserve légale** a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- **La réserve spéciale de réinvestissement** a été constituée par prélèvement sur les résultats. Elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.
- **La réserve pour fonds social** est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.

*Attijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025*

- **Le résultat par action**, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que défini par les normes comptables.

Voir tableau de mouvements ci-dessous :

**NOTE 16 (SUITE) : CAPITAUX PROPRES**

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2025**  
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale de réinvestissement	Fond Social	Effet des modifications comptables	Résultats Reportés	Subventions d'investissement	Résultat de l'exercice	Total
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31-12-2024</b>	<b>27 500 000</b>	<b>2 750 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>26 000 000</b>	<b>184 849</b>	<b>0</b>	<b>8 011 381</b>	<b>92 173</b>	<b>10 003 860</b>	<b>76 542 263</b>
Affectation par l'A.G. O				3 000 000	400 000		6 603 860		(10 003 860)	(0)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2024							(5 500 000)		0	(5 500 000)
Prélèvement sur fonds social					(164 473)					(164 473)
Subventions d'investissement										0
Résultat au 30/06/2025									3 670 546	3 670 546
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30-06-2025</b>	<b>27 500 000</b>	<b>2 750 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>29 000 000</b>	<b>420 376</b>	<b>0</b>	<b>9 115 241</b>	<b>92 173</b>	<b>3 670 546</b>	<b>74 548 336</b>

## NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts conventionnels	33 666 606	30 575 482	63 315 051
Intérêts intercalaires	4 753	708	1 934
Intérêts de retard	1 312 940	1 049 328	2 021 130
Marge non facturer	1 493	146 345	(7 210)
<b><u>Total intérêts de crédits bail</u></b>	<b>34 985 792</b>	<b>31 771 863</b>	<b>65 330 904</b>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(1 148 707)	(868 471)	(1 529 020)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	504 132	637 233	1 030 920
. Intérêts de retard antérieurs			
<b><u>Variation des produits réservés</u></b>	<b>(644 575)</b>	<b>(231 238)</b>	<b>(498 100)</b>
<b><u>Total des revenus de leasing</u></b>	<b>34 341 218</b>	<b>31 540 625</b>	<b>64 832 804</b>

## NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de factoring, se présente ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Commissions de factoring	247 296	204 957	386 649
Intérêts de financement	1 000 644	1 045 430	2 205 133
<b><u>Total revenus de factoring</u></b>	<b>1 247 941</b>	<b>1 250 387</b>	<b>2 591 783</b>

## NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation, se présente ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	260 443	322 213	552 397
- Frais divers sur dossiers	806 073	792 664	1 610 448
- Autres produits d'exploitation	2 685	2 924	6 630
<b><u>Total des autres produits d'exploitation</u></b>	<b>1 069 201</b>	<b>1 117 801</b>	<b>2 169 475</b>

## NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Intérêts des emprunts obligataires	4 931 263	4 113 952	8 298 534
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	16 075 558	14 132 965	28 841 870
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	129 507	381 698	745 167
- Autres charges financières et assimilés	21 474	19 009	39 356
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	257 391	268 405	527 911
- Charge à répartir des frais d'émission d'emprunts	6 000	19 688	30 969
<b><u>Total des charges financières des emprunts</u></b>	<b>21 421 194</b>	<b>18 935 717</b>	<b>38 483 806</b>
- Intérêts des comptes courants	20 000	148 033	287 984
- Intérêts sur opérations de financement	15 856	17 748	37 507
<b><u>Total des autres charges financières</u></b>	<b>35 856</b>	<b>165 781</b>	<b>325 491</b>
<b><u>Total général</u></b>	<b>21 457 050</b>	<b>19 101 498</b>	<b>38 809 297</b>

## NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Dividendes sur titres	37 926	104 071	47 195
- Plus-values sur cession de titres SICAV	123 772	125 478	166 559
- Plus-values sur cession de titres	984 172	0	2 221 170
- Commission sur cession de titres	(83 467)	0	(155 344)
- Plus-values latentes sur titres SICAV	0	0	3 503
- Moins-values latentes sur titres SICAV	(3 503)	0	0
- Revenus des certificats de dépôt	651 172	230 783	238 256
- Revenus placement "IDR"	49 728	0	149 071
- Intérêts sur emprunts obligataires	0	557 575	0
- Intérêts des comptes courants	54 175	97 927	204 054
<b><u>Total</u></b>	<b>1 813 974</b>	<b>1 115 834</b>	<b>2 874 463</b>

(\*) Ces moins values ont été constatées sur les titres SICAV suite au détachement des coupons de dividendes y afférents.

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme. Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport

**Attijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025**

au coût ne sont pas constatées. Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT. Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise. Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue : - au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur. - à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

**NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Salaires et compléments de salaires	5 954 384	5 465 752	9 689 715
- Rémunérations du personnel détaché	548 306	452 741	880 422
- Charges connexes aux salaires	13 565	27 000	46 345
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	1 241 346	1 125 824	1 965 087
- Autres charges sociales	134 571	120 173	271 189
- Assurance IDR	83 087	0	97 798
- Transfert de charges	(12 000)	(19 198)	(57 590)
<b><u>Total</u></b>	<b>7 963 260</b>	<b>7 172 294</b>	<b>12 892 966</b>

**NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Achat de matières et fournitures	106 705	115 715	230 479
<b><u>Total des achats</u></b>	<b>106 705</b>	<b>115 715</b>	<b>230 479</b>
- Sous-traitance générale			
- Locations	93 136	75 534	186 857
- Charges locatives et de copropriété	22 296	26 585	61 403
- Entretiens et réparations	88 649	68 299	142 647
- Primes d'assurances	234 878	220 018	459 430
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	20 621	16 955	36 766
<b><u>Total des services extérieurs</u></b>	<b>459 579</b>	<b>407 392</b>	<b>887 104</b>
- Formations	2 650	22 640	42 147
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	402 282	312 602	832 284
- Publicités, publications, relations publiques	235 420	250 785	339 119
- Transports	65 684	69 717	138 090
- Déplacements, missions et réceptions	4 388	20 153	33 209
- Frais postaux et de télécommunications	86 323	68 863	143 166
- Services bancaires et assimilés	49 768	113 499	110 441
- Documentations	5 551	5 476	5 476

**Attijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025**

- Transfert de charges

<b><u>Total des autres services extérieurs</u></b>	<b>852 067</b>	<b>863 735</b>	<b>1 643 933</b>
- Jetons de présence	50 000	50 000	100 000
- Rémunération comité d'audit	9 375	9 375	18 750
- Rémunération comité de risque	9 375	9 375	18 750
- Rémunération comité CNR	9 375	9 375	18 750
<b><u>Total des charges diverses</u></b>	<b>78 125</b>	<b>78 125</b>	<b>156 250</b>
- Impôts et taxes sur rémunérations	176 400	162 906	213 586
- T.C.L	128 008	116 675	240 300
- Droits d'enregistrement et de timbres	7 836	19 249	20 609
- Autres impôts et taxes	3 045	4 432	6 831
<b><u>Total des impôts et taxes</u></b>	<b>315 288</b>	<b>303 262</b>	<b>481 327</b>
<b><u>Total général</u></b>	<b>1 811 764</b>	<b>1 768 229</b>	<b>3 399 092</b>

**NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, se détaillent ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	38 304	0	89 745
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	235 498	273 512	482 433
<b><u>Total</u></b>	<b>273 803</b>	<b>273 512</b>	<b>572 178</b>

**NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR LA CLIENTELE ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES**

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions, se détaillent ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	2 986 887	2 440 166	3 990 166
- Dotations aux provisions additionnelles	0	0	1 040 753
- Reprise sur provisions additionnelles	0	0	(242 760)
- Dotations aux provisions collectives	0	100 000	660 168
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 823 950)	(3 267 856)	(3 935 541)
- Créances radiées	0	1 015 718	4 054 662
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	0	0	(3 735 045)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	0	(63 275)	(326 746)
- Encaissement sur créances radiées	(195 019)	(24 217)	(60 031)
<b><u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u></b>	<b>967 918</b>	<b>200 536</b>	<b>1 445 626</b>

**NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS**

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Dotations aux provisions pour passifs et charges	75 000	90 000	180 000
- Reprises sur provisions pour risques et charges	0	(68 854)	(68 853)
<b><u>Total</u></b>	<b>75 000</b>	<b>21 146</b>	<b>111 147</b>

**NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Le détail des autres gains ordinaires, est le suivant :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	25 250	2 760	2 760
- Revenus des immeubles	50 511	37 225	75 284
- Produits nets sur cessions d'immobilisations leasing	94 032	94 594	178 453
- Autres produits	2 954	20 043	183 153
<b><u>Total</u></b>	<b>172 746</b>	<b>154 622</b>	<b>439 650</b>

**NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Le détail des autres pertes ordinaires, est le suivant :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Autres	21	8 138	8 848
<b><u>Total</u></b>	<b>21</b>	<b>8 138</b>	<b>8 848</b>

**NOTE 29 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS**

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Impayés sur créances de leasing en début de période	33 028 542	34 035 930	34 035 930
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(37 766 802)	(34 236 996)	(33 028 542)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	44 249	44 249	44 249
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	(34 249)	(44 249)	(44 249)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(10 412 301)	(10 551 363)	(10 551 363)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	9 491 880	10 583 243	10 412 301
- Créances radiées en début de période	184 066	184 066	184 066
- Créances radiées en fin de période	(184 066)	(184 066)	(184 066)
- Plus ou moins-values sur relocation	546 349	(110 472)	752 584
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(3 045 210)	(2 796 916)	(2 796 916)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	3 197 544	2 920 838	3 045 210
- Produit à recevoir en début de période	75 813	83 023	83 023
-Produit à recevoir en fin de période	(77 307)	(229 368)	(75 813)
- TVA collectée	26 336 660	23 794 229	49 649 916
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	(144 935)	(5 090)	(24 226)
- Loyers encaissés	153 609 296	139 814 792	290 146 781
- Intérêts de retard	1 312 940	1 049 328	2 021 130
-marge non facturer	1 493	146 345	(7 210)
- Créances virées en Pertes	0	(1 015 718)	(4 054 662)
- Encours financiers virées en pertes	33 927	465 073	1 546 903
- Commissions encourues	(270 000)	(290 000)	(798 153)
- Remboursement des valeurs résiduelles	8 703	21 089	46 621
- Encaissement sur créances radiées	(195 019)	(24 217)	(60 031)
- Remboursements anticipés	5 942 351	7 541 824	13 037 198
- Produits sur Cessions anticipées	260 443	322 213	552 397
- Autres produits d'exploitation	808 757	795 588	1 617 078
<b><u>Encaissements reçus des clients</u></b>	<b>182 753 127</b>	<b>172 313 375</b>	<b>355 550 155</b>

### NOTE 30 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Encours de Financement des adhérents en début de période	13 059 932	13 923 152	13 923 152
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	(14 722 768)	(14 437 409)	(13 059 932)
- Produits constatés d'avance en début de période	(405 385)	(370 787)	(370 787)
- Produits constatés d'avance en fin de période	578 907	602 322	405 385
- Revenus du factoring	1 247 941	1 250 387	2 591 783
- Variations des agios réservés	(5 410)	233	(6 857)
- Financement des adhérents	18 465 725	17 441 518	31 913 080
- TVA collectée	45 958	38 897	72 161
<b><u>Encaissements reçus des acheteurs factorés</u></b>	<b>18 264 901</b>	<b>18 448 314</b>	<b>35 467 985</b>

### NOTE 31 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	60 575 327	52 759 916	52 759 916
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(40 002 247)	(50 871 684)	(60 575 327)
- Fournisseurs, avances en début de période	(135 096)	(81 972)	(81 972)
- Fournisseurs, avances en fin de période	30 226	157 366	135 096
- Investissements pour financement de contrats de leasing	134 314 143	122 026 141	278 977 584
- TVA sur Investissements	21 255 326	19 170 165	43 638 664
<b><u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u></b>	<b>176 037 678</b>	<b>143 159 931</b>	<b>314 853 960</b>

## NOTE 32 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en début de période	0	0	0
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en fin de période	0	0	0
- Prestataires Assurances en début de période	(457 408)	(457 408)	(457 408)
- Prestataires Assurances en fin de période	457 408	457 408	457 408
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(2 249 412)	(2 408 096)	(2 408 096)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	2 210 734	2 192 577	2 249 412
- Charges constatées d'avance en début de période	(435 712)	(471 749)	(471 749)
- Charges constatées d'avance en fin de période	512 576	558 725	435 712
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	22 849	0	0
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(119 292)	0	(22 849)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	26 326	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(26 326)	(26 326)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	283 111	241 754	241 754
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(296 676)	(268 754)	(283 111)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	157 557	297 214	297 214
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(78 418)	(38 202)	(157 557)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	545 638	444 928	444 928
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(380 503)	(424 925)	(545 638)
- C.N.S.S en début de période	534 863	555 266	555 266
- C.N.S.S en fin de période	(890 497)	(598 187)	(534 863)
- CAVIS en début de période	97 587	119 642	119 642
- CAVIS en fin de période	(212 900)	(133 825)	(97 587)
- Diverses Charges à payer en début de période	1 212 615	1 117 271	1 117 271
- Diverses Charges à payer en fin de période	(1 796 991)	(1 094 966)	(1 212 615)
- TVA, payées sur biens et services	272 182	390 073	838 408
- Charges de personnel	7 880 173	7 172 294	12 902 201
- Autres charges d'exploitation	1 811 764	1 768 229	3 399 092
- Impôts et taxes	(315 288)	(303 262)	(481 327)
<b><u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u></b>	<b>8 765 960</b>	<b>9 116 007</b>	<b>16 385 506</b>

### NOTE 33 : INTERETS PAYES

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Frais d'émission des emprunts	0	322 022	539 522
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	3 618 307	1 910 251	1 910 251
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	(5 595 868)	(5 797 548)	(3 618 307)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	2 569 876	2 248 150	2 248 150
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(2 824 134)	(2 222 388)	(2 569 876)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	262 860	411 893	411 893
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(134 522)	(280 195)	(262 860)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	246 235	369 729	369 729
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	(237 857)	(249 059)	(246 235)
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en début de période	0	0	0
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en fin de période	0	0	0
- Charges financières	21 457 050	19 101 498	38 809 297
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	(257 391)	(268 405)	(527 911)
<b><u>Intérêts payés</u></b>	<b>19 104 555</b>	<b>15 545 947</b>	<b>37 063 654</b>

### NOTE 34 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	751 166	1 074 141	1 074 141
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	(633 884)	(852 682)	(751 166)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	162 206	235 894	235 894
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(261 155)	(310 511)	(162 206)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	3 119	4 745	4 745
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	(1 933)	(1 035)	(3 119)
- Etat, TVA à payer en début de période	0	0	0
- Etat, Tva à payer en fin de période	(542 478)	0	0

- Etat, TCL à payer en début de période	21 841	20 686	20 686
- Etat, TCL à payer en fin de période	(23 235)	(20 787)	(21 841)
- Contributions conjoncturelles en début de période	811 168	864 457	864 457
- Contributions conjoncturelles en fin de période	(407 839)	(507 513)	(811 168)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	(7 929)	(1 239)	(1 239)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période	11 002	380	7 929
- Etat, report TVA	0	(174 341)	(174 341)
- Etat, report TVA	0	0	0
- TVA payées	3 474 804	4 155 896	5 746 888
- Impôts et taxes	315 288	303 262	481 327
- Contribution conjoncturelle	407 838	507 513	811 168
- Impôts sur les bénéfices	1 747 879	1 903 175	4 055 839
<b><u>Impôts et taxes payés</u></b>	<b>5 827 859</b>	<b>7 202 041</b>	<b>11 377 993</b>

### NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Placements en titres en début de période	5 753 487	8 284 000	8 284 000
- Placements en titres en fin de période	(10 284 000)	(7 552 030)	(5 753 487)
- Remboursement assurance groupe en début de période	(14 844)	(31 504)	(31 504)
- Remboursement assurance groupe en fin de période	61 189	39 369	14 844
- Produits à recevoir des tiers en début de période	142 547	101 278	101 278
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(173 460)	(70 458)	(142 547)
- Autres comptes débiteurs en début de période	381 840	381 474	381 474
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(381 840)	(381 840)	(381 840)
- Comptes d'attente en début de période	403 214	376 220	376 220
- Comptes d'attente en fin de période	(488 316)	(153 537)	(403 214)
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	(42 000)	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	42 000	42 000	42 000

- Autres comptes créditeurs en début de période	(23 733)	(17 942)	(17 942)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	23 604	30 462	23 733
- Prestataires en début de période	(22 124)	(42 605)	(42 605)
- Prestataires en fin de période	22 124	101 651	22 124
- Dépôts et cautionnements en début de période	33 634	33 634	33 634
- Dépôts et cautionnements en fin de période	(33 634)	(33 634)	(33 634)
- Retenue de garantie en début de période	(5 799)	(5 799)	(5 799)
- Retenue de garantie en fin de période	5 799	5 799	5 799
- Produits des placements	825 952	2 325 080	4 867 565
- Autres gains ordinaires	147 496	151 862	436 890
- Autres pertes ordinaires	(21)	(8 138)	(8 848)
<b><u>Autres flux de trésorerie</u></b>	<b>(3 626 885)</b>	<b>3 533 341</b>	<b>7 726 140</b>

**NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISTIIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Investissements en Immobilisations incorporelles	0	42 040	51 191
- Investissements en Immobilisations corporelles	140 384	254 533	809 109
<b><u>Décaissements provenant de l'acquisition D'immobilisations corporelles et incorporelles</u></b>	<b>140 384</b>	<b>296 573</b>	<b>860 300</b>

**NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Cessions d'immobilisations corporelles	22 171	0	0
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	3 079	2 760	2 760
<b><u>Encaissements provenant de la cession D'immobilisations corporelles et incorporelles</u></b>	<b>25 250</b>	<b>2 760</b>	<b>2 760</b>

**NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	3 000 000	3 000 000	3 000 000
<b><u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u></b>	<b><u>3 000 000</u></b>	<b><u>3 000 000</u></b>	<b><u>3 000 000</u></b>

**NOTE 39 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS**

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Dividendes et tantièmes	5 500 000	4 125 000	4 125 000
- Prélèvement sur fonds social	164 473	150 877	297 970
-Subventions d'investissement	0	0	0
<b><u>Dividendes et autres distributions</u></b>	<b><u>5 664 473</u></b>	<b><u>4 275 877</u></b>	<b><u>4 422 970</u></b>

**NOTE 40 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Banques	3 060 104	2 425 544	6 924 812
- Caisses	13 117	14 609	510
- Banques, découverts	(979 728)	(2 091 000)	(514)
<b><u>Liquidités et équivalents de liquidités</u></b>	<b><u>2 093 493</u></b>	<b><u>349 154</u></b>	<b><u>6 924 809</u></b>

**NOTE 41 : NOTE SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**A-Engagements donnés :**

**A  1 Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle**

▪ **Opérations de Leasing :**

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 30 juin 2025 à 22 810 382 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle, matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 5 Analyse et classification des créances sur la clientèle de Leasing).

▪ **Opérations de Factoring :**

Les engagements de Factoring s'élèvent au 30 juin 2025 à 2 006 121 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle (voir note 6 Analyse et classification des créances sur la clientèle de Factoring).

**A□2 Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts**

Les engagements sur intérêts et commissions sur emprunts s'élèvent à 75 274 091 DT et constituent le total des intérêts et commissions qui vont être supportés par Attijari Leasing sur les échéances futures des emprunts en cours au 30 juin 2025.

**B□ Engagements reçus :**

**B□1□ Garanties Reçues**

Les garanties reçues s'élèvent au 30 juin 2025 à 55 881 091 DT et constituent des hypothèques reçues des clients, en garantie des financements accordés.

**B□2□ Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs**

Les intérêts à échoir sur contrats actifs s'élèvent au 30 juin 2025 à 107 225 759 DT et constituent les intérêts inclus dans les loyers futurs (voir note 5 Analyse par maturité).

**C□ Engagements réciproques :**

**C□1 Emprunts obtenus non encore encaissés :**

Les financements obtenus et non encore encaissés s'élèvent au 30 juin 2025 à 90 000 000 DT et correspondent aux crédits suivants :

<b>Banque</b>	<b>Montant</b>
Attijari Bank	90 000 000
<b>Total</b>	<b>90 000 000</b>

**NOTE 42 : LE REVENU SECTORIEL ET LE RESULTAT SECTORIEL :**

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 ne comprennent pas des renseignements relatifs au revenu sectoriel ou au résultat sectoriel de leasing ou de l'activité d'affacturage, que ce dernier n'est pas significatif.

**NOTE 43 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Il n'y a eu aucun événement postérieur qui peuvent rendre nécessaires des modifications de certains postes d'actif ou du passif ou entraîner une information complémentaire, entre la date du 30/06/2025, jusqu'à ce jour.

# **Rapport d'examen limité sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2025**

**Messieurs les Actionnaires d'Attijari**

## **Leasing, Introduction**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Attijari Leasing » couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2025. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total de capitaux propres de **74 548 KDT** et un résultat bénéficiaire de la période s'élevant à **3 670 KDT**.

Ces comptes intermédiaires ont été arrêtés par le conseil d'administration du 05 Août 2025.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2025, l'état des engagements hors bilan, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

## **Étendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Attijari Leasing » au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

**Tunis le 27 août 2025**

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Société DATN – Membre de DTTL  
Jaouhar BEN ZID**

**AMC Ernst & Young  
Noureddine HAJJI**